

B. La liberté de vouloir

1. La liberté des Stoïciens

Selon les Stoïciens, nous pouvons être absolument libres, pour peu que nous sachions distinguer ce qui dépend de nous et ce qui n'en dépend pas, et nous contenter de ce qui dépend de nous, c'est-à-dire de notre citadelle intérieure :

Souviens-toi donc de ceci : si tu crois soumis à ta volonté ce qui est, par nature, esclave d'autrui, si tu crois que dépende de toi ce qui dépend d'un autre, tu te sentiras entravé, tu gémiras, tu auras l'âme inquiète, tu t'en prendras aux dieux et aux hommes. Mais si tu penses que seul dépend de toi ce qui dépend de doit, que dépend d'autrui ce qui réellement dépend d'autrui, tu ne te sentiras jamais contraint à agir, jamais entravé dans ton action, tu ne t'en prendras à personne, tu n'accuseras personne, tu ne feras aucun acte qui ne soit volontaire ; nul ne pourra te léser, nul ne sera ton ennemi, car aucun malheur ne pourra t'atteindre.

Epictète, *Manuel*, I, 1

La liberté de vouloir est absolue. Personne ne peut nous contraindre à vouloir ceci ou cela. Et si nous sommes vraiment libres de vouloir, personne n'aura de pouvoir sur nous :

Homme, tu possèdes par nature une volonté qui ne connaît ni obstacles ni contraintes : voilà ce qui est écrit dans ces entrailles. Je te le ferai voir d'abord à propos de l'assentiment. Y a-t-il quelqu'un qui puisse t'empêcher d'adhérer à la vérité ? Personne ; tu vois bien que, en cette matière, ta volonté ne rencontre ni contrainte, ni obstacle, ni empêchement. Eh bien ! en est-il autrement dans le cas des désirs et des tendances ? Qui peut vaincre une tendance, sinon une autre tendance ? un désir ou une aversion, sinon un autre désir ou une autre aversion ? Si l'on me menace de mort, dis-tu, on me contraint ? Ce n'est pas cette menace qui te contraint d'agir, c'est l'opinion que tel ou tel acte est préférable à la mort ; c'est donc bien encore ton jugement qui t'y oblige ; c'est la volonté qui oblige la volonté.

Epictète, *Entretiens*, livre I, chap. 17

Par exemple, si je suis prêt à me suicider, personne ne peut rien sur moi, personne ne peut me donner aucun ordre. Car alors je ne crains pas la menace de mort.

Mais alors, si l'homme est libre de vouloir, il sera toujours libre, absolument libre, y compris de ses actes, puisque tout acte ne peut être accompli que par la volonté. La théorie stoïcienne semble miraculeuse.

En fait, il faut bien voir la limite de cette théorie. D'abord, la liberté de vouloir n'est pas si absolue que cela : certes, la volonté n'est limitée que par elle-même, mais nous ne nous sentons pas libres de vouloir n'importe quoi pour autant. Par exemple, nous ne nous sentons pas libres de vouloir mourir, ou souffrir : nous pouvons le vouloir, mais il nous en coûte. On pourrait même dire que nous ne voulons *jamais* de telles choses, et que nous ne pouvons vouloir un mal que pour échapper à un plus grand mal. En ce sens nous ne sommes pas du tout libres de vouloir.

D'autre part, il faut bien voir que la prétendue liberté dont parlent les Stoïciens est la liberté d'échapper à un mal par un plus grand mal. Si on me force à aller en prison, je peux bien sûr me suicider. Mais qui préfère la mort à la prison ? Une telle liberté est donc, concrètement, bien limitée. Il est donc vrai que celui qui ne craint rien ne pourrait être commandé, car on ne peut être commandé que par la menace, et la menace n'a de prise sur nous que si on craint quelque chose. Mais pour la plupart d'entre nous, la « liberté » de vouloir ne nous permet pas du tout d'échapper aux menaces, ce n'est qu'une liberté abstraite parfaitement insignifiante, qui nous permet seulement d'échapper à un mal par un plus grand mal : la belle affaire.

2. L'indépendance à l'égard de nos instincts (Rousseau, Kant)

Mais la liberté de vouloir peut s'entendre en un autre sens important : elle peut désigner la capacité de nous opposer à nos instincts, c'est-à-dire la faculté de *vouloir* indépendamment de nos instincts (penchants, désirs).

Selon Rousseau, c'est même cette liberté qui distingue l'homme de l'animal, plutôt que la faculté de penser :

Je ne vois dans tout animal qu'une machine ingénieuse, à qui la nature a donné des sens pour se remonter elle-même, et pour se garantir, jusqu'à un certain point, de tout ce qui tend à la détruire, ou à la déranger. J'aperçois précisément les mêmes choses dans la machine humaine, avec cette différence que la nature seule fait tout dans les opérations de la bête, au lieu que l'homme concourt aux siennes, en qualité d'agent libre. L'un choisit ou rejette par instinct, et l'autre par un acte de liberté ; ce qui fait que la bête ne peut s'écarter de la règle qui lui est prescrite, même quand il lui serait avantageux de le faire, et que l'homme s'en écarte souvent à son préjudice. C'est ainsi qu'un pigeon mourrait de faim près d'un bassin rempli des meilleures viandes, et un chat sur des tas de fruits, ou de grain, quoique l'un et l'autre pût très bien se nourrir de l'aliment qu'il dédaigne, s'il s'était avisé d'en essayer. (...)

Tout animal a des idées puisqu'il a des sens, il combine même ses idées jusqu'à un certain point, et l'homme ne diffère à cet égard de la bête que du plus au moins. Quelques philosophes ont même avancé qu'il y a plus de différence de tel homme à tel homme que de tel homme à telle bête ; ce n'est donc pas tant l'entendement qui fait parmi les animaux la distinction de l'homme que sa qualité d'agent libre. La nature commande à tout animal, et la bête obéit. L'homme éprouve la même impression, mais il se reconnaît libre d'acquiescer, ou de résister.

Jean-Jacques Rousseau (1712-1778), *Discours sur l'origine de l'inégalité* (1755)

La question que l'on pourrait poser est de savoir comment la volonté peut s'opposer aux instincts naturels et spontanés. Selon Kant, c'est grâce à la raison, qui est « pratique par elle-même », c'est-à-dire qui est par elle-même capable de commander à notre volonté, en lui présentant une loi morale comme un impératif catégorique, c'est-à-dire comme absolument obligatoire (ex : considérer autrui comme une fin et non seulement comme un moyen).

Cette interprétation de la liberté de la volonté est critiquable. Comment l'homme peut-il s'opposer à ses instincts par pure raison, c'est-à-dire sans qu'un autre instinct ou intérêt lui commande de s'y opposer ? Une telle pureté morale indépendante de tout intérêt est difficile à concevoir. Dans la plupart des cas, nous ne nous opposons à un instinct qu'au nom d'un autre intérêt, par exemple un intérêt à long terme qui s'oppose à l'intérêt immédiat que poursuit l'instinct. Par exemple, un homme peut s'opposer à son instinct de commettre un vol, ou de manger une friandise, au nom de son intérêt à plus long terme : éviter la sanction de la loi, ou l'indigestion. Si l'homme peut s'opposer à son instinct, c'est donc qu'il peut s'opposer à son intérêt immédiat grâce à sa conscience qui lui présente son intérêt futur.

Quelle que soit l'interprétation que l'on donne de ce phénomène, il faut reconnaître en tout cas que l'homme dispose bien de cette liberté, dont les animaux semblent privés.